



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H00

Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

- 1.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2023
- 1.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024, 2025
- 1.3 Période de question

Levée de la séance extraordinaire

Le directeur général,

Richard Joyal, B.A.A., OMA



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, lundi le 12 décembre 2022, à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette Pierre Le Blanc
Marie-Josée Lamothe
Mona Beaulac

Sont absents : Le conseiller Yves Gnocchini et la conseillère Marie-Pier Tougas.

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents, Monsieur Richard Joyal, Directeur général et greffier-trésorier et Stéphanie Labrie, adjointe.

22-12-361

Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal

Dépôt du rapport verbal du directeur général et greffier-trésorier indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

22-12-362

Ouverture de la séance

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil ouvre la séance.

ADOPTÉE

22-12-363

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

22-12-364

Adoption du budget pour l'exercice financier 2023

	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Variation	
					\$	%
REVENUS						
TAXES						
Taxes générales	2 738 790 \$	43,34%	2 583 560 \$	43,66%	155 230 \$	6,01%
Taxes sur les terrains vagues desservis	51 290 \$	0,81%	52 850 \$	0,89%	(1 560) \$	-2,95%
Taxes - autres compensations services municipaux	3 860 \$	0,06%	3 860 \$	0,07%	- \$	0,00%
Eau	519 410 \$	8,22%	510 860 \$	8,63%	8 550 \$	1,67%
Égout	310 180 \$	4,91%	304 750 \$	5,15%	5 430 \$	1,78%
Matières résiduelles	272 420 \$	4,31%	270 760 \$	4,58%	1 660 \$	0,61%
Compteurs d'eau	55 000 \$	0,87%	52 000 \$	0,88%	3 000 \$	5,77%
Écocentre	54 800 \$	0,87%	52 160 \$	0,88%	2 640 \$	5,06%
Total des taxes et des tarifications	4 005 750 \$	63,38%	3 830 800 \$	64,73%	174 950 \$	4,57%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	255 520 \$	4,04%	224 190 \$	3,79%	31 330 \$	13,97%
IMPOSITION DE DROITS	202 000 \$	3,20%	204 000 \$	3,45%	(2 000) \$	-0,98%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	1 576 800 \$	24,95%	1 366 350 \$	23,09%	210 450 \$	15,40%
INTÉRÊTS	60 000 \$	0,95%	47 000 \$	0,79%	13 000 \$	27,66%
TRANSFERTS	219 930 \$	3,48%	245 660 \$	4,15%	(25 730) \$	-10,47%
TOTAL DES REVENUS	6 320 000 \$	100,00%	5 918 000 \$	100,00%	402 000 \$	6,79%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 090 840 \$	19,02%	921 900 \$	17,02%	168 940 \$	18,33%
POLICE	213 770 \$	3,73%	209 720 \$	3,87%	4 050 \$	1,93%
INCENDIE	662 370 \$	11,55%	584 860 \$	10,80%	77 510 \$	13,25%
TRANSPORT	683 820 \$	11,92%	691 810 \$	12,77%	(7 990) \$	-1,15%
HYGIÈNE DU MILIEU	1 456 870 \$	25,40%	1 520 200 \$	28,07%	(63 330) \$	-4,17%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	40 000 \$	0,70%	35 000 \$	0,65%	5 000 \$	14,29%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	353 090 \$	6,16%	325 580 \$	6,01%	27 510 \$	8,45%
LOISIRS ET CULTURE	1 070 810 \$	18,67%	1 001 850 \$	18,50%	68 960 \$	6,88%
FRAIS DE FINANCEMENT	163 430 \$	2,85%	125 080 \$	2,31%	38 350 \$	30,66%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 735 000 \$	100,00%	5 416 000 \$	100,00%	319 000 \$	5,89%
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	585 000 \$	9,26%	502 000 \$	8,48%	83 000 \$	16,53%
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES						
FINANCEMENT						
Remboursement de la dette à long terme	471 170 \$	100,00%	401 690 \$	100,00%	69 480 \$	17,30%
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	471 170 \$	100,00%	401 690 \$	100,00%	69 480 \$	17,30%
AFFECTATIONS						
Activités d'investissement	88 520 \$	77,77%	- \$	0,00%	88 520 \$	0,00%
Produits de cession - Terrain	(75 000) \$	0,00%	- \$	#DIV/0!	(75 000) \$	0,00%
Fonds réservé - Fonds de roulement	100 310 \$	88,12%	100 310 \$	100,00%	- \$	0,00%
Appropriation - surplus accumulé	- \$	0,00%	- \$	0,00%	- \$	0,00%
Total affectations	113 830 \$	165,89%	100 310 \$	#DIV/0!	13 520 \$	13,48%
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	- \$		0 \$			

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte les prévisions des activités financières pour l'exercice financier 2023 pour la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

22-12-365

Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024, 2025



Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

DESCRIPTION	COÛTS 2023	COÛTS 2024	COÛTS 2025	TOTAL
ADMINISTRATION				
Rénovation - bâtiments municipaux	130 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	230 000 \$
Infrastructure informatiques	45 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	65 000 \$
ADMINISTRATION - TOTAL	175 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	295 000 \$
INCENDIE				
Construction d'une caserne	5 000 000 \$			5 000 000 \$
Acquisition d'un terrain	367 500 \$			367 500 \$
Camionnette avec boîte		250 000 \$		250 000 \$
INCENDIE - TOTAL	5 367 500 \$	250 000 \$	- \$	5 617 500 \$
LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE				
Équipement - Parc de l'Église	10 000 \$			10 000 \$
Lien cyclable - rue Coriveau	25 000 \$	- \$	- \$	25 000 \$
Aménagement de parc	- \$		75 000 \$	75 000 \$
LOISIRS ET CULTURE - TOTAL	35 000 \$	- \$	75 000 \$	110 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Remplacement de la prise d'eau brut - Usine de filtration	1 555 000 \$			1 555 000 \$
Réfection des infrastructures - rue Plaisance et des Pins	3 310 000 \$	- \$		3 310 000 \$
Réfection des infrastructures	70 000 \$	2 500 000 \$	2 000 000 \$	4 570 000 \$
Construction système de déphosphatation	2 700 000 \$			2 700 000 \$
Branchement au réseau sanitaire - Usine de filtration	35 000 \$			35 000 \$
Équipements - Usine de filtration	120 000 \$	100 000 \$	50 000 \$	270 000 \$
Remplacement des moteurs des pompes (réservoir)	100 000 \$			100 000 \$
Services professionnels - Réduction des surverses	50 000 \$	200 000 \$	- \$	250 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU - TOTAL	7 940 000 \$	2 800 000 \$	2 050 000 \$	12 790 000 \$
TRAVAUX PUBLICS				
Pavages de rues	190 000 \$	200 000 \$	150 000 \$	540 000 \$
Aménagement du garage municipal	- \$	3 000 000 \$		3 000 000 \$
Aménagement de trottoirs	37 000 \$			37 000 \$
Acquisition de matériel roulant	260 000 \$	200 000 \$	- \$	460 000 \$
Installation de clôtures -bassin de rétention	25 000 \$	- \$		25 000 \$
TRAVAUX PUBLICS - TOTAL	512 000 \$	3 400 000 \$	150 000 \$	4 062 000 \$
GRAND TOTAL	14 029 500 \$	6 510 000 \$	2 335 000 \$	22 874 500 \$
FINANCEMENT				
Emprunt à long terme	3 863 830 \$	2 350 000 \$	1 350 000 \$	7 563 830 \$
Excédent de fonctionnement (surplus)	993 750 \$	325 000 \$	125 000 \$	1 443 750 \$
Revenus de fonctionnement	87 000 \$			87 000 \$
Fonds de roulement	45 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	165 000 \$
Subventions gouvernementales	6 322 270 \$	3 650 000 \$	800 000 \$	10 772 270 \$
Autres promoteurs et villes	2 717 650 \$	125 000 \$		2 842 650 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	14 029 500 \$	6 510 000 \$	2 335 000 \$	22 874 500 \$

** Ces coûts sont des estimations et sont sous réserve de modifications

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

ADOPTÉE

N.M.

Une période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 9 décembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi.

- Un citoyen demande quel est le montant du surplus accumulé.
- Un citoyen demande si la ville doit déboursier un montant monétaire dans le projet Héritage.
- Un citoyen s'informe à savoir s'il y aura des jeux d'eau dans le secteur du projet Héritage et si l'eau projetée sera recyclée et ou réutilisée.
- Un citoyen s'informe à savoir si la ville a déposé une demande à Graymont d'investir davantage afin de se munir d'un système de recirculation.
- Un citoyen demande si la ville connaît la raison des surverses et s'il y aura des combinés de prévus à cet effet dans les projets futurs.

22-12-366

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que la séance soit levée à 19h27

ADOPTÉE

Claude Dubois, Maire

Richard Joyal, Directeur général et greffier-trésorier